

FORMULAIRE D'ATTESTATION DE TAXATION 2023 / 2024

(Ces informations sont utilisées dans le but de déterminer le tarif appliqué. Elles sont traitées en toute confidentialité).

Nom et prénom de(s) l'enfant(s) :

Adresse complète :

Nom et prénom de la mère :

Nom et prénom du père :

L'enfant vit chez : ses deux parents sa mère son père

Cochez la case qui correspond	Situation parentale	Référence
<input type="checkbox"/>	Parents mariés	Chiffre 26 de la taxation fiscale
<input type="checkbox"/>	Famille monoparentale, divorcée ou séparée (statut officiel au 31.12 de l'année précédente)	Chiffre 26 de la taxation fiscale du parent chez qui l'enfant réside en majorité et qui assure l'essentiel de l'entretien de l'enfant
<input type="checkbox"/>	Famille divorcée ou séparée, avec garde partagée, sans contribution d'entretien	Moyenne des deux taxations (chiffre 26)
<input type="checkbox"/>	Les deux parents vivent en concubinage	Cumul des chiffres 26 de la taxation fiscale du père et de la mère
<input type="checkbox"/>	Le parent qui détient l'autorité parentale et avec lequel l'enfant vit est remarié	Chiffre 26 de la taxation fiscale du nouveau ménage
<input type="checkbox"/>	Permis B	Attestation fiscale délivrée par le service cantonal des contributions

Signature des parents ou représentant légal :

Lieu et date Signature

En cas d'imposition à la source, le tarif est déterminé sur la base d'une attestation cantonale mentionnant les revenus, attestation délivrée par le service cantonal des contributions. Veuillez fournir ce document à la structure d'accueil de Noble-Contrée.

Revenu imposable / chiffre 26 de la dernière taxation fiscale

A faire remplir et signer par la Commune du dernier domicile fiscal

La taxation fiscale faisant foi pour la détermination de la tarification pour toute l'année scolaire est la dernière délivrée par le Canton.

Année de taxation : Chiffre No 2600 : Fr.

Visa du service communal des contributions :

Lieu et date Sceau et signature